Mahomet et les femmes… avait-il une barbe bleue ?

écrit par Juvénal de Lyon | 8 janvier 2024

Anne-Marie Delcambre
Docteur de 3e cycle de l'Université Paris-IV en études islamiques3, docteur d'État en droit, Anne-Marie Delcambre a été professeur agrégé d'arabe au lycée Louis-le-Grand. Décédée le 2 janvier 2016

La tradition musulmane, grâce à la plume d'habiles historiens – souvent des convertis persans du VIIIe siècle – a fait de Mahomet un mythe, une sorte de surhomme, le modèle insurpassable de la virilité. Ainsi seront rapportés et répétés avec orgueil les propos du hadîth : « Le Prophète faisaitune tournée conjugale auprès de ses épouses dans le seul temps d'une nuit et de la journée suivante, alors qu'elles étaient au nombre de onze. » « Il avait la force de trente hommes », dit un autre hadîth. Anne-Marie Delcambre, docteur en droit et en civilisation islamique, nous conteavec un talent digne de Shéhérazade les mille aventures du Prophète, tout en analysant, avec sa rigueur de juriste, les sourates du Coran qui évoquent la position de la femme musulmane et les dures réalités de la polygamie.

Mahomet à Médine, un Prophète polygame
Mais il s'agit là, entre 622 et 632, du Mahomet de Médine, un Prophète devenu abondamment polygame, puisqu'il épousa treize femmes. Il ne consomma pas le mariage avec deux d'entre elles, dont Asma, parce qu'elle était lépreuse. À sa mort, Mahomet laissa neuf épouses.

Sawda était une veuve de cinquante ans, sans attraits.
Dès 619, Abû Bakr lui avait donné en mariage sa fille **Aïcha,** alors âgée de six ou sept ans. Le
Prophète consommera le mariage plus tard à Médine, quand la fillette, la « petite blondine », aura neuf ou dix ans.
Hafsa, la fille d'Omar, était une veuve de vingt-deux ans sans beauté mais qui savait lire et que son père avait eu du mal à marier.
Zaynab, l'épouse de Zayd, son esclave chrétien affranchi devenu son fils adoptif, fut à l'origine d'un véritable coup de foudre du Prophète.
Umm Salamah, fille d'Abû Umayya, était une belle aristocrate, cultivée et mère de plusieurs enfants.
Juwayriyya, quant à elle, avait été capturée au cours de la razzia contre les Banû al Mustaliq. Ibn Ishâq rapporte : « Quand l'envoyé d'Allah distribua les captives, Juwayriyya tomba dans le lot de
Thâbit ; elle se racheta par un pécule. C'était une très jolie femme, très séduisante. Elle alla vers l'envoyé d'Allah pour qu'il l'aide à payer son pécule. Aïcha dit : « Dès que je l'ai vue, je l'ai haïe. J'ai vu que l'envoyé d'Allah verrait d'elle ce que j'ai vu. » Lorsqu'il la vit, Mahomet dit : « Je payerai t'épouserai. » Il fit plus puisqu'il accorda la liberté à tous ses parents. »
Safiyya, une juive de Khaybar, est, elle aussi, une prise de guerre. Mahomet la prit comme épouse après avoir fait torturer et tuer son mari Kinânah et consomma le mariage sans avoir la patience d'attendre d'être revenu à Médine.
Umm Habiba, fille d'Abû Sufyân, le chef de La Mecque, et veuve d'un mari alcoolique qui avait abjuré l'islam pour embrasser, en Abyssinie, le christianisme ainsi que Maymunah, également une veuve, la sœur de la femme de son

oncle Abbas, illustrent les mariages politiques du Prophète pour reconquérir La Mecque.
À ce nombre de femmes il faut ajouter deux concubines, Rayhana, une juive choisie comme esclave à la suite du carnage de la tribu juive des Banû Qu-rayza et Maria, une esclave chrétienne envoyée d'Égypte par le « grand chef des Coptes » comme cadeau au Prophète.

Aïcha, l'épouse préférée
Pour la tradition, Aïcha était l'épouse préférée de Mahomet. Beaucoup de ses propos énoncent avec une certaine naïveté les privilèges que le Prophète s'octroyait par rapport au commun des
musulmans. C'est elle qui a rapporté : « Le Prophète embrassait et touchait ses femmes alors qu'il jeûnait mais il était plus maître que vous de son membre viril. » D'elle aussi provient ce hadîth : «Le Prophète s'appuyait sur mon giron, bien que j'eusse mes règles et ensuite il récitait le Coran. Je démêlais les cheveux de l'Envoyé de Dieu, bien que j'eusse mes règles. » Il est vrai que celle qui est considérée par les musulmans comme la plus célèbre des « mères des croyants » aimait rappeler, non sans quelque fatuité, que le Prophète l'avait épousée jeune et qu'elle était vierge. «
Alors que le Prophète avait un peu tardé à venir la retrouver, elle lui demanda : « Où étais-tu aujourd'hui jusqu'à maintenant ? – Ô belle petite, répondit-il, j'étais avec Umm Salamah. – N'enas-tu pas assez d'Umm Salamah ? » continua-t-elle ; alors qu'il souriait sans répondre, elle ajouta : « Ô Envoyé de Dieu, dis-moi seulement ceci : si tu te trouvais entre les deux versants d'une vallée dont l'un n'a pas encore servi de pâture tandis que l'autre a déjà été brouté, sur lequel mènerais-tu paître ton troupeau ? – Sur celui qui n'a pas été brouté, répondit le Prophète. – C'est bien cela, dit-elle, et moi je ne suis pas comme tes autres épouses. Chacune d'elles a eu un mari avant toi, sauf moi ». » Lorsque Mahomet avait épousé physiquement Aïcha, la fillette avait neuf ans et lui, déjà plus de cinquante. Elle le charmait au début par ses espièglerie. Il est vraisemblable que, consciente de son pouvoir de séduction,

elle prit de plus en plus de libertés avec son époux et, comme elle avait une langue acérée, elle dépassait quelquefois les limites.
Le Prophète gardait un respect ému pour Khadîja sa première femme. Un jour, Aïcha lui aurait dit,
d'après la tradition : « N'as-tu pas fini de louer une vieille édentée, alors que tu disposes maintenant de plusieurs femmes jeunes et belles ? » Le Prophète fut très choqué par l'impertinente gamine et lui répondit sévèrement : « Apprends qu'aucune de vous n'arrive à la cheville de Khadija. Au Paradis, elle sera la plus proche de moi et aura la prééminence sur vous toutes. »

Le collier d'onyx

Parmi les cadeaux que Mahomet avait offert à sa très jeune épouse Aïcha, il y avait un collier d'onyx auquel elle tenait beaucoup. Or ce collier faillit perturber non seulement la vie du couple mais aussi la paix de la communauté. Durant toutes ses campagnes, le Prophète tirait au sort parmi ses femmes. Celle dont la flèche sortait l'accompagnait. Dans une razzia contre les Banû al-Mustaliq, il avait emmené Aïcha dans une litière arrimée sur une chamelle. On déposait le palanquin par terre quand on s'arrêtait. Or, sur le chemin du retour, lors d'une halte, le palanquin fut descendu et Aïcha s'éloigna pour satisfaire un besoin naturel. Elle s'aperçut alors qu'elle avait égaré le collier qu'elle portait au cou et s'attarda pour le chercher. Pendant ce temps, le palanquin avait été replacé sur le chameau. Quand la jeune Aïcha retrouva son collier, elle constata que tout le monde était parti. Et voici qu'arriva un Bédouin, jeune et beau, Safwân qui la reconnut. Aïcha dira : « II avait l'habitude de me voir, avant que le voile ne nous fût prescrit. » Il fit monter l'épouse du Prophète derrière son chameau et ils rentrèrent à Médine. Les méchantes langues allaient bon train. Le Prophète lui-même doutait. Aïcha rapporte : « Quand il entrait chez moi, pendant que ma mère était là pour me soigner, il lui demandait : « Comment va celle-là ? » » Mais une révélation coranique intervint pour innocenter Aïcha (sourate 24, versets 2, 4, 13). Celle-ci,
toute fière d'avoir attiré l'attention d'Allah lui-même, ne

manquait pas d'ailleurs de s'en servir pour humilier ses rivales.

Zaynab

Dieu se manifesta pour une autre épouse, Zaynab, femme de Zayd. Un jour, Mahomet alla rendre visite à Zayd, ignorant qu'à ce moment-là son fils adoptif était absent. Et le Prophète vit Zaynab en tenue légère. Malgré ses trente-cinq ans, elle était encore d'une beauté troublante. Il en tomba immédiatement amoureux. Zayd décida de la répudier. Mais épouser la femme de son fils adoptif, c'était commettre un inceste. Heureusement, une révélation tomba du ciel qui interdisait désormais l'adoption et l'autorisait à épouser Zaynab (sourate 33, verset 37).

Le jeune Mahomet de La Mecque, époux de Khadîja

Or ce Mahomet de Médine, à la tête d'un véritable harem, ne ressemble absolument pas au Mahomet de La Mecque qui, à vingt-cinq ans, avait été épousé par une femme de quinze ans plus âgée que lui et qui avait déjà été mariée deux fois. Khadîja était une veuve riche qui l'avait d'abord choisi comme intendant pour son commerce de caravanes avant de le faire demander en mariage.

Elle dirigea et éduqua son jeune mari ; elle le soutint contre les attaques lorsque, devenu quadragénaire, il se mit à affirmer d'avoir des visions célestes. C'est elle qui alla consulter son cousin Waraqa ibn Nawfai, vraisemblablement un chrétien nestorien, pour le rassurer. Elle sut se montrer pour lui protectrice et maternelle. Mahomet lui garda toujours une grande reconnaissance: « Quand j'étais pauvre, elle m'a enrichi ; quand les autres m'accusaient de mensonges, elle crut en moi ; quand j'étais maudit par mon peuple, elle me resta fidèle et plus je souffris plus elle m'aima. » Pendant vingt-cinq années Mahomet fut un époux fidèle et respectueux.

Or la mort de Khadîja, en 619, opéra un véritable traumatisme dans la vie du Prophète. Il cessa dès lors d'être cet inspiré persécuté, moqué jusqu'à l'extrême dans

sa vie privée, pour se transformer en chef de bande parfois sans pitié, opérant des razzias, multipliant les unions et n'hésitant pas à s'attribuer des captives de guerre comme butin.

Mansour Fahmy et la polygamie de Mahomet

L'Égyptien Mansour Fahmy, dans une thèse soutenue en 1913 à la Sorbonne sous la direction de Levy Bruhl, sur la condition de la femme dans l'islam, distingue dans la vie du Prophète de l'islam ces deux périodes conjugales totalement opposées. Fahmy, accusé d'avoir rédigé un travail sacrilège sous la houlette d'un « professeur juif » fut persécuté jusqu'à la fin de ses jours. Mais cet Égyptien courageux montre qu'à Médine l'attitude du Prophète est souvent en contradiction avec le Coran. La polygamie est permise (sourate 4, verset 3) mais lorsqu'Ali, son cousin et son gendre, époux de sa fille Fatima, veut, en vertu de ce verset, prendre une seconde épouse, le Prophète déclare en chaire : « Si Ali veut se remarier, qu'il divorce auparavant. Ma fille est une partie de moi-même. Ce qui lui fait mal me fait mal, ce qui la bouleverse me bouleverse. » En fait Mahomet réagit là en Arabe blessé dans son honneur de père. Il refuse à Ali la polygamie alors qu'il la pratique abondamment. Selon Fahmy, il s'attribuait des privilèges prophétiques, comme cette polygamie quasi illimitée, pour masquer qu'il n'était pas maître de ses inclinations. Pour se justifier, il disait avoir mangé d'un mets céleste que lui avait présenté l'ange Gabriel et avoir ressenti ensuite pour les femmes un désir et un amour exagérés (Ibn Saad, tome VIII). Les femmes pressentaient cette faiblesse de Mahomet. Aïcha a dit : « J'étais jalouse de mes co-épouses qui
s'offraient d'elles-mêmes à l'Envoyé de Dieu et je disais : « Comment une femme s'offre-t-elle ainsi
? » Lorsque Dieu le Très Haut révéla le verset (sourate 33, verset 51) « Tu peux donner de l'espoir
(pour plus tard) à celles d'entre elles que tu voudras et celle que tu désires de nouveau après l'avoir
négligée », je dis : « Je trouve que Dieu a hâte de satisfaire tes désirs ». »

Jalousies, scènes de ménage et réclusion

Mais la vérité, c'est que l'apôtre d'Allah n'arrivait pas à gérer neuf ménages différents, des femmes plus ou moins jalouses les unes des autres et qui ne cessaient d'ourdir des intrigues. Omar était souvent le témoin d'atroces scènes de ménage entre le Prophète et ses femmes qui, selon l'expression du père d'Hafsa, « le prenaient à la gorge ». Il déplorait d'autre part que les femmes du Prophète sortent non voilées le soir, pour satisfaire leurs besoins corporels du fait qu'il n'y avait pas de latrines dans les logements car il arrivait qu'elles soient importunées par des hommes peu recommandables. C'est pourquoi ce beau-père de Mahomet forçait son gendre à exiger de ses épouses plus d'obéissance, plus de discrétion vestimentaire, plus de réclusion. Il lui aurait dit : « *Séquestre tes femmes* ! » Chose troublante, une révélation était intervenue peu de temps après pour inciter les femmes à plus de tenue et de retenue (Coran, sourate 33, verset 59). Un jour, ce même Omar s'était rendu chez le Prophète. Dès que les femmes perçurent sa voix, elles se réfugièrent derrière un rideau. Le Prophète, secoué par le rire, dit : « Ô Omar, dès qu'elles ont entendu ta voix, elles ont disparu ! – Comment, s'exclama l'ombrageux Omar, vous avez peur de moi et pas du Prophète ! ». Cachée derrière le rideau, sa fille Hafsa lui dit : « Ô mon père, tu es plusdur que l'Envoyé de Dieu ». »

Maria, la douce concubine chrétienne

Ce dernier était en fait d'un naturel timide. Or il dut affronter toutes ses femmes à la fois lorsqu'il tomba amoureux de Maria, la concubine chrétienne, frêle beauté à la chevelure bouclée. Il avait vraiment perdu tout sang-froid. On rapporte que, fou de jalousie, il aurait demandé à son cousin Ali d'aller tuer un copte envoyé d'Égypte pour servir la concubine. Il accusait le serviteur d'avoir eu des relations secrètes avec la belle esclave. Le copte n'eut la vie sauve que parce qu'il constata qu'il était eunuque ! À part cet épisode de jalousie due à la passion, la tradition parle bien peu de cette Maria. Elle fut à l'origine pourtant

de la grave crise domestique qui amena le Prophète à se tenir éloigné de ses épouses un mois durant. Hafsa, la fille d'Omar, au retour d'une visite à ses parents, avait surpris le Prophète avec Maria dans son propre logement et le jour qui lui avait été réservé. Mahomet, très gêné, lui avait demandé de ne rien dire, mais elle s'était empressée de tout raconter à Aïcha. Et là l'orage avait éclaté. Pauvre Prophète qui s'était vu « attaqué » par la meute de ses femmes déchaînées contre l'étrangère, cette Égyptienne chrétienne si douce et si soumise.
La violence des rivales était telle qu'il avait dû installer Maria dans une maisonnette indépendante sur les hauteurs de Médine. Mahomet vieillissant éprouvait une réelle passion amoureuse pour Maria. Le fait qu'elle ait été chrétienne était sans doute attirant pour le Prophète qui semble avoir été fasciné par Jésus et par sa mère Marie, symboles pour lui d'humilité et de douceur. Cette idyllelui avait fait oublier toutes ses femmes, entre lesquelles il devait le partage égal de ses jours et de ses nuits Comment osait-il préférer une concubine étrangère aux fières Arabes musulmanes ?
Devant la violence de ses femmes et leur hostilité à Maria, il avait songé à les répudier toutes, d'autant plus qu'elles étaient, avec lui, stériles. La petite esclave copte avait réussi, elle, à lui donner un bel enfant à la peau douce, Ibrahim (Abraham) qui devait être le symbole de l'union des monothéismes. Malheureusement, voici que ce mignon bébé qu'il couvrait de baisers sur tout le corps et auquel il tenait comme à la prunelle de ses yeux, tombe malade et meurt. On est tenté de se demander si ce fut bien une mort naturelle car les femmes du Prophète, humiliées, incarnaient de multiples intérêts de clans, menacés par ce fils d'une esclave chrétienne ! Sur le désespoir du Prophète à la mort de son fils la tradition reste très pudique.

Un Prophète désinvolte…
Sur sa désinvolture vis-à-vis de ses femmes, la même

tradition se montre en revanche prolixe.
L'historien Tabari (838-923), persan avisé, rapporte dans ses Annales : « Aïcha se plaignit d'unemigraine. Le Prophète déjà fort malade dit : « *Ô Aïcha, ce serait à moi de me plaindre, non à toi. Si l'on aime quelqu'un on regrette de lui survivre. Puis quel mal y aurait-il, ô Aïcha, si tu mourais avant moi, si je t'ensevelissais, si je priais pour toi et te déposais dans la tombe* ? » Et celle-ci de rétorquer : « *Oui, tu veux, en revenant de mon enterrement, faire un nouveau mariage*« . » Le Prophète, nous dit Tabari, sourit en entendant cette réplique acerbe. Le Mahomet de Médine avait l'autorisation coranique de contracter autant de mariages qu'il voulait, aussi bien avec des épousesauxquelles on donne une dot, qu'avec « des esclaves qu'Allah a données par fait de guerre » ou avec des femmes croyantes qui se donnent au Prophète si ce dernier veut les prendre en mariage(sourate 33, verset 50). Mais cela ne semblait pas lui suffire si on comprend bien ce verset du Coran : « II n'est point licite à toi, Prophète, de prendre encore d'autres femmes en dehors de tes esclaves, ni de les changer contre d'autres épouses, fusses-tu ravi par leur beauté » (sourate 33, verset 52). Même Muhammad Hamidullah dans Le Prophète de l'islam voit là « un point de quelque complication » (sic). Il est vrai, d'après Aïcha, qu'en général elle s'efforce de « satisfaire sans retard les passions de son Prophète » ! Ainsi Mahomet, qui est déçu par ses nombreuses épouses stériles et qui avoue être un époux jaloux, ne peut qu'être comblé par la Révélation qui déclare d'abord que « ses épouses sont les mères des croyants » (sourate 6) et qui défend ensuite aux musulmans « d'épouser jamais ses épouses après lui » (sourate 33, verset 53).

…mais misogyne…

Loin d'être un Prophète féministe comme voudraient le faire croire les apologistes musulmans modernes, Mahomet était

même parfois misogyne. Il trouvait au sexe faible moins d'intelligence et de piété, moins de capacité juridique aussi. Il ne faisait là que suivre ou précéder le Coran pour qui le témoignage d'un seul homme équivaut à celui de deux femmes (sourate 2, verset 282). C'est également le Coran (sourate 4, verset 34) qui commande de frapper les femmes si elles persistent dans l'indocilité. Mahomet avait interdit de les frapper mais Omar vint trouver le Prophète et lui dit : « Les femmes s'enhardissent vis-à-vis de leurs époux ». À ces propos le Prophète autorisa leshommes à frapper leurs femmes, tout en reconnaissant que les hommes qui font cela ne sont pas parmi les meilleurs.

…et sans aucune indulgence

Le Prophète de l'islam, même s'il était amateur de femmes, n'était pas particulièrement indulgent envers le sexe féminin ! Le Coran punit l'adultère de cent coups de fouet. Or Imrân Husayni raconte qu'une femme de la tribu de Juhayna vint trouver le Prophète, alors qu'elle était enceinte après avoir commis l'adultère. Elle lui dit : « Envoyé de Dieu, j'ai transgressé un interdit. »

L'Envoyé de Dieu fit appeler son tuteur et lui dit : « Montre-toi bienveillant envers elle et quand elle aura accouché ramène-la moi. » Celui-ci fit ce qui lui avait été demandé et le Prophète ordonna d'attacher la femme avec ses habits ; puis il la fit lapider et dirigea la prière mortuaire.

Dans l'Évangile, Jésus évita la lapidation de la femme adultère en posant une condition impossible à ceux qui voulaient appliquer la loi juive de la lapidation : « Que celui qui n'a jamais péché lui jette la première pierre. » Et tous de se retirer, les plus âgés en premier. Jésus dit à la femme : « Va et ne pèche plus ! » Mais Mahomet, lui, ne pardonna pas à la femme adultère. Il faut la foi des musulmans pour voir dans cette punition de la femme fornicatrice autre chose qu'une mise à mort inacceptable pour une conscience moderne.

Anne-Marie Delcambre

Mai 2002

Pcc : Juvénal de Lyon